

MESURE DU REVENU AGRICOLE LE COMPTE DE L'AGRICULTURE NATIONALE (APPROCHE MACROÉCONOMIQUE)

En décembre et en juillet de chaque année, l'INSEE publie le compte de l'agriculture nationale dont les indicateurs de revenu suscitent de nombreux débats. Les organisations agricoles et l'administration se saisissent de ces chiffres comme autant d'arguments dans leurs échanges parfois antagonistes ; de leur côté, les médias (agricoles ou généralistes) y consacrent toujours une place dans leur actualité. Pour les agriculteur.rices, enfin, ce sont des statistiques particulièrement sensibles : quel autre groupe professionnel connaît autant de publicité sur ses résultats économiques ? Assez paradoxalement, les indicateurs du revenu agricole publiés par l'INSEE ne sont peut-être pas les mieux adaptés pour le débat public : ce sont des données techniques, élaborées dans le cadre de la comptabilité nationale et qui relèvent de la macroéconomie (une branche de l'économie dont la compréhension n'est pas toujours très intuitive). Et surtout, ces indicateurs de revenu agricole sont souvent mal compris ; ils sont perçus comme la mesure du revenu des exploitations ou, pire, des ménages agricoles ; ce qu'ils ne sont absolument pas comment nous allons le voir ici. Nous nous proposons d'examiner dans ces pages comment s'élaborent le compte de l'agriculture nationale et ses indicateurs du revenu agricole, et de donner quelques pistes pour leur interprétation (avec l'ambition de ne pas leur faire dire ce qu'ils ne disent pas). Cette présentation s'inscrit dans le dossier de longue haleine que nous consacrons à la mesure du revenu agricole (voir *Analyses et perspectives* n°2003 et n°2012). Notre publication (12 pages) excède le format habituel de la collection (généralement 4 pages). Mais il faut reconnaître que les indicateurs du revenu agricole issus des comptes de l'agriculture nationale ont une place à part dans la statistique agricole ; ils méritent bien ce traitement d'exception.

Didier CARAES

Contact : didier.caraes@apca.chambagri.fr

Nous poursuivons ici notre enquête sur la mesure du revenu agricole. Rappelons l'enjeu : produire du revenu est une des finalités premières de l'activité agricole ; c'est vrai au niveau individuel (revenu des exploitations, revenu des ménages agricoles) et au niveau collectif (revenu produit par l'activité agricole dans la Nation). Dans ces conditions, pour nous, observateurs et acteurs du monde agricole, il est essentiel de bien mesurer le revenu agricole, et de le faire avec les méthodes statistiques les mieux apprignées.

Questionner ces méthodes, c'est l'objet de l'enquête que nous menons aux trois niveaux du revenu agricole :

- Mesure du **revenu des exploitations agricoles** dans une approche essentiellement microéconomique (voir *Analyses et Perspectives* n°2003 et n°2012)
- Mesure du **revenu des ménages agricoles** dans une perspective socioéconomique (publication à venir)
- Mesure du **revenu de l'agriculture nationale** : approches méso et macroéconomique de la question que nous allons aborder dans ce document

■ REVENU DE L'AGRICULTURE NATIONALE, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le revenu de l'agriculture nationale dont nous allons parler dans ces colonnes est le revenu généré par l'activité agricole dans la Nation, par tous les agents ou organisations économiques qui produisent des biens et services agricoles : entreprises individuelles, sociétés agricoles, ménages, administrations ou associations ; dans le vocabulaire de la comptabilité nationale (qui est le vocabulaire de la macroéconomie), on parle du **revenu de la branche Agriculture**

■ L'ÉCONOMIE AGRICOLE À UN NIVEAU SUPRA-INDIVIDUEL.

Pourquoi faire cette mesure ? Parce que cela permet de comprendre l'économie de l'agriculture française au-delà des réalités individuelles des exploitations et des ménages agricoles ; une réalité supra-individuelle où se jouent :

- Niveau macroéconomique : contribution de l'agriculture à la richesse nationale, performance globale de l'activité agricole, interdépendance de l'agriculture avec les activités d'amont et d'aval,...

- Niveau mésoéconomique : dynamiques sectorielles à l'œuvre dans l'agriculture française

Et aussi parce que c'est une obligation communautaire : pour piloter la Politique agricole commune, les institutions européennes ont besoin d'une mesure macroéconomique du revenu agricole, homogène et obligatoire pour l'ensemble de l'Union européenne.

■ UN OUTIL POUR L'ANALYSE : LES COMPTES DE L'AGRICULTURE.

Pour conduire une analyse macroéconomique quantifiée, il n'y a pas pléthore de sources : il faut utiliser les comptes de la Nation produits chaque année par l'INSEE. Les comptes de la Nation décrivent les flux de valeurs qui circulent (puis se stockent) dans l'économie nationale durant un temps donné. L'activité agricole y est appréhendée dans le compte de la branche Agriculture, dont une déclinaison dite **compte de l'agriculture nationale** ⁽¹⁾ fournit les indicateurs demandés par la Commission européenne.

■ LE COMPTE D'EXPLOITATION DE LA FERME FRANCE

Le compte de l'agriculture nationale est celui qui est le plus mobilisé pour l'analyse et le plus présent dans les débats ; il est l'objet essentiel de notre attention dans ce dossier.

Le compte de l'agriculture nationale est souvent présenté comme le compte de résultat de la ferme France. Pour l'exercice 2020, les valeurs du compte (version provisoire, juillet 2021) étaient :

- Production : 75,5 milliards d'€
- Valeur ajoutée brute : 31,1 milliards d'€
- Excédent brut d'exploitation : 29,4 milliards d'€

⁽¹⁾ Ce compte reçoit d'autres dénominations : compte spécifique, ou compte ad hoc, ou encore compte spécialisé. Nous privilégierons le terme de compte de l'agriculture nationale dans notre dossier.

- Résultat brut de la branche agricole : 26,5 milliards d'€

Ces trois derniers soldes sont des indicateurs du revenu agricole ; nous expliquerons en détail leur mode de calcul (partie 3) et leur interprétation (partie 4).

■ DES CHIFFRES TRÈS PRÉSENTS DANS LES DÉBATS

Les résultats du compte de l'agriculture nationale sont très présents dans le débat public en particulier au moment de leur publication (en décembre et juillet de chaque année). Pour l'exercice 2020 (dernier en date), aussitôt que les chiffres du compte ont été publiés par l'INSEE, le 7 juillet 2021, ils ont été l'objet de nombreux commentaires de la part des syndicats agricoles (communiqués de presse) ou des organisations agricoles (pour l'APCA, voir *Analyses et perspectives* n°2108) tandis que la presse agricole et généraliste y consacrait de nombreux articles.

Dans ces réactions, il y avait parfois des confusions : le revenu de l'agriculture nationale pouvait être assimilé, à tort, aux revenus des ménages agricoles ou aux résultats des exploitations. Pour éviter ces confusions, l'administration statistique a récemment remplacé le terme de « revenu » par celui « résultat » dans la terminologie du compte de l'agriculture nationale.

Dans notre dossier, nous respecterons, bien sûr la terminologie des comptes mais nous utiliserons, tout de même, les termes de « revenu agricole » dans nos commentaires car ils correspondent à une réalité économique et statistique (cf. encadré 1).

Quoi qu'il en soit de cette question de vocabulaire, on soulignera que bien peu de statistiques agricoles suscitent autant de débats que celles du revenu (résultat) agricole.

■ DES INDICATEURS DE PREMIÈRE IMPORTANCE

Les indicateurs macroéconomiques du revenu agricole occupent une place prépondérante dans la statistique

Encadré 1—Revenu agricole ou résultat agricole

Les indicateurs du revenu agricole dont nous parlons dans ces pages relèvent de la macroéconomie et de la comptabilité nationale ; ce sont des indicateurs très techniques qui, dans le fond, ne devraient intéresser qu'un public d'experts. Mais pour des raisons multiples, ils sont très présents dans les débats et touchent un public non averti. Pour éviter toute confusion avec le revenu des ménages ou des exploitations agricoles, l'administration a récemment remplacé le mot « revenu » par celui de « résultats » dans la terminologie du compte de l'agriculture nationale. Les organisations agricoles se sont d'autant mieux conformées à ce nouvel usage qu'elles étaient nombreuses à plaider pour ce changement. Dans notre texte, nous respecterons évidemment la terminologie des comptes, mais nous utiliserons tout de même les termes de « revenu agricole » dans nos analyses, pour trois raisons :

- Ils sont utilisés dans les documents réglementaires européens
- Ils correspondent à des notions de la comptabilité nationale : « compte de revenu », « revenu des facteurs », « revenu mixte » etc.
- Ils s'interprètent sur le plan économique comme des indicateurs de revenu

agricole pour plusieurs raisons :

- Raisons institutionnelles : leur calcul est une obligation communautaire
- Raisons politiques et médiatiques : leurs publications suscitent de nombreux débats
- Raison historique : ils sont présents dans le paysage de la statistique agricole depuis longtemps (premiers comptes de l'agriculture nationale publiés par l'INSEE en 1946)
- Raison analytique : le calcul d'indicateurs du revenu agricole macroéconomique est fait partout à travers le monde, ce qui permet des comparaisons internationales sur des indicateurs sinon homogènes, au moins très proches.

LE PLAN

Notre dossier se fera déroulera en quatre parties :

- Présentation de l'approche macroéconomique du revenu agricole
- Histoire des comptes de l'agriculture dans la statistique agricole nationale
- Méthodologie du compte de l'agriculture nationale
- Interprétation des indicateurs de revenu et de résultat du compte de l'agriculture nationale

Nous concluons notre dossier en rappelant la place singulière de ces indicateurs de revenu dans le monde agricole : d'une certaine manière, ces indicateurs y apparaissent comme animés d'une vie sociale.

PARTIE 1

QU'EST-CE QUE LE REVENU AGRICOLE DANS UNE APPROCHE MACROÉCONOMIQUE ?

Mesurer le revenu agricole à l'échelle macroéconomique, c'est porter son attention sur l'activité agricole dans la Nation, au-delà des réalités individuelles des exploitations et des ménages agricoles. Sur le plan technique, la comptabilité nationale fournit les outils de cette mesure. Cette opération statistique inclut aussi une approche mésoéconomique car au niveau supra-individuel, le revenu agricole s'explique aussi par des dynamiques sectorielles.

MICRO, MACRO, MESO, TROIS NIVEAUX D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

La science économique partage son champ d'analyse en trois niveaux : un niveau individuel (microéconomie) et deux niveaux supra-individuels (méso et macroéconomie). Il n'est pas inu-

tile pour notre propos de dire quelques mots sur ce découpage analytique.

Microéconomie : elle analyse les comportements économiques individuels et leurs interactions sur les marchés. Le revenu agricole dans une perspective microéconomique correspond au revenu d'activité des entreprises agricoles et au revenu des ménages agricoles

Mésoéconomie. Les sciences économiques font l'hypothèse qu'au-delà des comportements individuels, on observe à des niveaux supra-individuels, des faits que la microéconomie ne peut pas expliquer ni même percevoir et qui influent grandement sur les situations économiques des personnes et des institutions, et le développement des Nations. La mésoéconomie aborde un premier niveau supra-individuel : celui des dynamiques des secteurs d'activité (économie industrielle, économie agricole etc.), et de l'économie des firmes, groupes et autres conglomérats.

Macroéconomie : elle se situe à un niveau plus agrégé encore. Les comportements individuels et les dynamiques sectorielles s'insèrent dans un circuit économique global où se lient :

- Les masses de consommation, de production et d'investissements de l'ensemble agrégé des ménages, des entreprises et des administrations
- Les besoins (ou capacités) de financement de cet ensemble agrégé d'agents
- Les flux d'importations et d'exportations
- Les mécanismes monétaires et financiers

La macroéconomie va tenter de comprendre (et de modéliser) comment chacun de ces moments de l'économie nationale (la Nation est l'échelle privilégiée de la macroéconomie) se stimule ou s'inhibe mutuellement. Un acteur économique majeur est particulièrement avide de connaissance en la matière : l'Etat, entité macrosociale dont les choix de politique économique peuvent modifier ce circuit.

A priori, la mesure du revenu agricole à un niveau supra-individuel relève de la mésoéconomie. Cependant, les indicateurs dont nous parlerons dans cet article sont issus de la comptabilité nationale (comptes de branche) qui est un outil d'analyse macroéconomique ; c'est à ce titre que l'on parle d'une approche macroéconomique du revenu agricole. Nonobstant, la mésoéconomie est tout de même présente dans l'analyse comme on le verra.

APPROCHE MACROÉCONOMIQUE DU REVENU ET COMPTABILITÉ NATIONALE

La question du revenu est essentielle en macroéconomie : tout acte de production est un acte de création de richesse conduisant, *in fine*, à la production d'un revenu. Dans le circuit économique d'une Nation, tout se boucle :

- La production génère des revenus (salaires, profits, impôts)

- Les revenus soutiennent la consommation, les investissements, et les flux d'exportations et d'importations ...
- La consommation, les investissements, les flux d'import-export stimulent à leur tour, la production nationale... qui génère des revenus... qui soutiennent la consommation, les investissements, les flux d'import-export...

Le schéma macroéconomique global est plus complexe, mais tel est le principe.

Comment sont mesurés ces flux de production et de revenu macroéconomiques ? Les économistes ont créé un outil particulier pour cela : la comptabilité nationale qui décrit tous les flux de valeurs qui circulent puis se stockent dans l'économie d'une Nation au cours d'un temps donné. En France, les données de la comptabilité nationale sont produites par l'INSEE dans un cadre méthodologique qui est homogène au niveau européen.

DEUX COMPTES DE L'AGRICULTURE

La comptabilité nationale segmente l'économie en plusieurs branches d'activité ; chaque branche réunit les unités de production qui fabriquent des produits ou produisent des services de même nature.

L'activité des branches est décrite à travers des comptes de production et d'exploitation dont la méthodologie est proche de celle de la comptabilité privée des entreprises mais, ici, l'entreprise dont on fait la comptabilité, c'est la Nation.

Comme toutes les activités, l'agriculture fait l'objet d'un compte de branche. Par définition, ce compte exclut de son champ les activités non-agricoles des exploitations (elles relèvent d'autres branches d'activité).

Cette définition est mal adaptée à la réalité de l'agriculture française et pose problème pour des secteurs comme la viticulture où la transformation du produit agricole en produit alimentaire (du raisin en vin) est

un prolongement inséparable de l'acte de production agricole.

C'est pourquoi il a été décidé au niveau national et européen de calculer un second compte de l'agriculture, un compte spécifique, avec des aménagements de méthode sur des points comme l'intégration des activités non-agricoles des exploitations, par exemple ; il s'agit du compte de l'agriculture nationale (ou compte spécifique).

LE REVENU AGRICOLE DANS LA COMPTABILITÉ NATIONALE

Les différents soldes des comptes de l'agriculture (compte de branche et compte spécifique), à savoir la **valeur ajoutée**, l'**excédent d'exploitation** et le **résultat**, sont tous des indicateurs du revenu agricole de l'approche macroéconomique ; leur interprétation est duale, ils sont :

- La mesure de la **rémunération de l'ensemble agrégé (et indistinct) des agents ou institutions économiques qui produisent des biens et services agricoles** : ménages, entreprises individuelles, sociétés (financières et non-financières), administrations (publiques et privées) etc.
- La mesure du **revenu généré par les facteurs de production engagé dans la production agricole** : travail et capital

A cela s'ajoute que compte tenu de la boucle fondamentale de la macroéconomie qui lie production et revenu, **la valeur ajoutée de la branche Agriculture est un indice synthétique de l'activité agricole** (voir le calcul du Produit Intérieur Brut, encadré 2).

En tout cas, répétons-le : **ce revenu agricole n'est ni revenu des ménages agricoles, ni le revenu des entreprises agricoles (exploitations agricoles ou autres).**

Encadré 2- Produit Intérieur Brut (PIB) : indicateur d'activité

La raison d'être du PIB (somme des valeurs ajoutées des branches d'activité) est de calculer la richesse d'une Nation produite au cours d'une année (voire un trimestre) mais sans double compte.

Imaginons une Nation dont l'activité est réduite à trois branches :

- L'agriculture produit du blé pour une valeur de 5 milliards d'€
 - Les industries de la meunerie achètent ce blé et le transforment en farine (valeur de la production : 10 milliards d'€)
 - Les industries boulangères achètent cette farine et en font du pain (valeur de la production : 20 milliards d'€).
- La valeur créée par l'activité économique de la Nation issue de ce circuit blé-farine-pain n'est pas de 35 milliards d'€ (somme des productions : 5 + 10 + 20) car dans ce calcul, on compte deux fois la valeur de la farine et trois fois celle du blé. Pour évaluer la richesse nationale créée, il faut additionner les valeurs ajoutées des trois branches : 5 + (10-5) + (20-10), soit 20 milliards d'€. La somme de toutes les valeurs ajoutées (20 milliards d'€) est le PIB.

Le PIB est donc un indicateur d'activité ; et les valeurs ajoutées sectorielles (dont il est la somme) sont des indicateurs d'activité sectorielle.

PARTIE 2

PETITE HISTOIRE DES COMPTES DE L'AGRICULTURE

La production d'indicateurs macroéconomiques du revenu agricole est une obligation européenne. Mais en France, les premiers travaux modernes en la matière sont bien antérieurs à cette obligation et datent de la fin des années 1940. La statistique agricole a progressé depuis (notamment dans le domaine de la microéconomie) mais les indicateurs du revenu agricole en optique macroéconomique occupent toujours une place majeure dans le paysage de la statistique agricole nationale.

On perçoit souvent les statistiques comme des objets froids et sans âmes, c'est une erreur car elles sont engagées dans le monde. En tant que donnée sociale, les comptes de l'agriculture ont une histoire façonnée par les évolutions de l'agriculture française et les interactions entre les institutions agricoles au cours du temps.

COMpte Spécifique de l'Agriculture : Une obligation européenne

La réalisation d'un compte spécifique de l'agriculture est une obligation communautaire. Chaque État membre de l'Union européenne doit s'acquitter de cette obligation en respectant une méthodologie commune définie dans le règlement n°138/2004 du Parlement européen et du Conseil européen.

Dans sa rédaction, ledit règlement souligne que « le contrôle et l'évaluation de la politique agricole commune nécessitent des informations comparables, actualisées et fiables sur la situation économique de l'agriculture, et plus particulièrement sur l'évolution du revenu agricole ».

Ce rappel réglementaire met en lumière un fait central de la statistique agricole, à savoir son lien avec la politique agricole commune. Dans notre domaine, on peut dire que s'il n'y avait pas de PAC, il n'y aurait pas d'indicateurs du revenu agricole tels que nous les connaissons aujourd'hui.

MOBILISATION ANCIENNE DES COMPTES MACROÉCONOMIQUES POUR L'AGRICULTURE

En France, la réalisation d'un compte de l'agriculture nationale est bien antérieure à ces obligations et même bien antérieure à la PAC. Dès 1946, l'INSEE (créé cette année-là) publiait un compte de l'agriculture dont l'auteur, Joseph Klatzmann (1921-2008), a été une figure tutélaire de la statistique agricole française de la fin du siècle dernier.

Dans l'immédiat après-guerre, il fallait reconstruire la Nation, et l'agriculture devait contribuer à cet effort ; c'est dans cette perspective de progrès que les premiers comptes de l'agriculture nationale ont été faits.

Joseph Klatzmann avait mis au point pour ces comptes macroéconomiques une méthodologie singulière : choix d'une approche de trésorerie, cadre temporel de la campagne, segmentation du revenu agricole par catégorie d'acteurs de la production (revenu des salariés, revenu des propriétaires fonciers et revenu des exploitants).

L'INSEE abandonna cette approche au début des années 1960 quand l'institut mit en place un cadre central de Comptabilité Nationale où l'agriculture était traitée dans un compte de branche qui ne dérogeait pas aux règles de la comptabilité nationale.

Au tournant des années 1960, le compte macroéconomique de l'agriculture a été l'objet d'une sollicitation particulière. Les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 (fonds baptismaux de l'agriculture française moderne) exigeaient des données économiques pour son pilotage et son évaluation. En l'absence de statistiques issues des exploitations qui étaient peu nombreuses à tenir une comptabilité d'entreprise, ce sont vers les données macroéconomiques de l'INSEE que les décideurs institutionnels s'étaient tournés.

LA CRÉATION D'UN COMPTE Spécifique de l'Agriculture

Cependant, à l'épreuve du temps, la description standardisée de l'agriculture dans le compte de la branche Agriculture ne donnait pas toute satisfaction aux institutions agricoles (administrations, organisations professionnelles, syndicats) ; elles ont souhaité un éclairage plus adapté aux singularités de l'agriculture française : exploitations presque exclusivement individuelles et familiales, activités de transformation fréquentes dans les exploitations (cas de la viticulture), poids de l'Etat dans l'économie agricole,... Pour répondre à cette demande, l'INSEE a mis au point un compte spécifique de l'agriculture aux méthodes aménagées.

La méthodologie de la comptabilité nationale évolue au fil des années mais pour l'agriculture, ce partage entre deux comptes est toujours maintenu : compte de la branche Agriculture et compte spécifique (ou compte de l'agriculture nationale).

Et comme nous l'avons rappelé au début de ce chapitre, cette partition entre deux comptes de l'agriculture s'effectue aussi au niveau européen.

UNE PLACE CENTRALE DANS LA STATISTIQUE AGRICOLE

Pour conclure ce rapide coup d'œil sur l'histoire du compte de l'agriculture nationale, on soulignera que la montée en puissance du Réseau d'Informations Comptables Agricoles (RICA) aux résultats microéconomiques de grande qualité, a profondément transformé le paysage de la statistique économique agricole ; pourtant, le compte de l'agriculture nationale et ses indicateurs macroéconomiques du revenu continuent d'occuper une place centrale dans l'analyse de l'économie agricole et la conduite des politiques agricoles nationale et européenne.

PARTIE 3

LE CALCUL DES COMPTES DE L'AGRICULTURE

Nous entrons ici dans le cœur de la machine statistique : la méthodologie des comptes de l'agriculture (compte de la branche, compte spécifique). Dans le fond, le langage de ces comptes macroéconomiques est proche de celui de la comptabilité privée des entreprises ; à ceci près que l'entreprise en question, c'est l'agriculture nationale. Ce changement d'échelle induit des questionnements méthodologiques spécifiques : définition du champ de l'activité agricole dans la nation, ou encore interprétation des soldes comptables (valeur ajoutée, excédent d'exploitation, revenu mixte) dans une perspective macroéconomique.

Dans cette partie de notre document, nous allons suivre pas à pas la construction des comptes de l'agriculture au sein de la comptabilité nationale :

- Compte de la branche Agriculture
- Compte de l'agriculture nationale ou compte spécifique (qui est un développement du premier)

Nous y retrouverons un langage familier car la comptabilité nationale se décline selon des termes très semblables à ceux de la comptabilité privée.

Mais nous avons changé d'échelle : au niveau macroéconomique où nous sommes, des questions spécifiques apparaissent. La première question qui se pose, c'est : où commence et où finit l'activité agricole dans la Nation ; dans le vocabulaire de la comptabilité nationale, cela veut dire : quel est le champ de la branche Agriculture ? Ce sera la première étape de notre exploration.

LA BRANCHE AGRICULTURE (DEUX DÉFINITIONS)

La comptabilité nationale segmente l'économie en plusieurs branches d'activités ; dans la nomenclature d'activité française actuellement en vigueur (NAF rév.2), l'activité agricole est définie dans la Section A.01 : « Culture et production animale, chasse et services annexes » ; elle agrège les activités de :

- Cultures permanentes et non-permanentes
- Reproduction des plantes
- Production animale
- Cultures et élevages associés
- Service annexe à la culture et à l'élevage
- Chasse

Ces activités sont le champ du compte de la branche Agriculture ; on note que les activités secondaires des exploitations sont exclues du champ :

- Les activités de transformation de produits agri-

coles (lait en fromage, raisins en vin) relèvent des branches « Industries alimentaires » et « Fabrication de boissons »

- Les activités d'accueil et de tourisme à la ferme relèvent de la branche « Hébergement et restauration ».

De son côté, le compte spécifique intègre ces activités mais il exclut chasse.

UNITÉ DE PRODUCTION AGRICOLE (DEUX DÉFINITIONS)

A ces définitions de l'activité agricole correspondent des unités de production qui la mettent en œuvre ; dans le compte de la branche Agriculture, il s'agit des :

- Exploitations agricoles quelle que soit leur nature : exploitations individuelles, société (GAEC, EARL, sociétés avec capitaux extérieurs etc.), coopératives de production
- Entreprises de services agricoles : Entreprises de travaux agricoles (ETA), Centres d'insémination artificielle (CIA) et Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)
- Jardins, vergers et élevages familiaux
- Administrations, associations qui ont une activité agricole (lycées agricoles, par exemple)

Dans le compte spécifique, les coopératives viticoles intègrent le champ de la branche (puisque la production de vin fait partie des activités agricoles redéfinies). En revanche, on exclut les jardins et élevages familiaux (mais leur poids dans l'économie agroalimentaire nationale n'est pas négligeable).

SÉQUENCE COMPTABLE (DEUX SCHÉMAS)

Les comptes de branches de la comptabilité nationale s'articulent en deux temps : compte de production (solde : valeur ajoutée), compte d'exploitation (solde : excédent d'exploitation ou revenu mixte). Pour le compte spécifique, on ajoute une troisième étape : le calcul d'un compte de revenu d'entreprise (solde : résultat de la branche agricole).

Ces variations méthodologiques aboutissent à des valeurs numériques différentes dans chacun des comptes (tableau 1) mais cela n'est pas préjudiciable pour l'analyse car les profils de leur évolution sont proches sur le long terme.

Tableau 1 : Comptes de l'agriculture

2017 (milliards d'€)	Champ de la Branche	
	Section A.01 de la NAF (Culture et production animale, chasse et services annexes)	Agriculture nationale (définition compte spécifique)
Valeur ajoutée brute	31,7	29,8
Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte	30,4	28,6
Résultat brut de la branche agricole	Non calculé	25,5

Source : INSEE

Dans les paragraphes qui suivent, nous proposons d'examiner la séquence comptable du compte spécifique, avec les valeurs numériques de 2020 (version provisoire de juillet 2021) ; ce choix se justifie simplement : c'est le compte qui est le plus présent (et presque exclusivement) dans les débats.

COMpte DE PRODUCTION (DU COMpte SPÉCIFIQUE)

Le compte de production décrit les opérations sur les biens et services engagés dans la production (tableau 2).

En ressources, on porte :

- Productions de biens et services agricoles réalisées durant l'année civile N (ou la campagne N/N+1 pour les cultures telles que les céréales ou la viticulture) quelle que soit leur utilisation (stock ou livraison aux marchés).
- Subventions sur les produits

En emplois : les consommations intermédiaires, c'est à dire les biens et services détruits dans l'acte de production, ou transformés et incorporés dans le nouveau produit.

Le solde du compte est la valeur ajoutée ; c'est à la fois un indicateur de revenu et un indicateur d'activité (voir *supra* page 4).

Tableau 2 : Compte de production

2020 (milliards d'€)	
Production	75,5
dont Céréales	10,0
Plantes industrielles	3,5
Plantes fourragères	5,4
Produits maraîchers et horticoles	6,3
Pommes de terre	4,0
Fruits	3,3
Vins d'appellation d'origine	8,6
Vins courants	3,2
Bétail (bovin, ovin, porcin,...)	11,0
Produits avicoles	4,6
Autres produits animaux (lait,...)	10,7
Production de services	4,9
(+) Subventions sur les produits	1,1
(=) Productions au prix de base	76,6
(-) Consommations intermédiaires	45,4
dont Energie et lubrifiants	3,5
Engrais et amendements	3,4
Produits phytosanitaires	2,9
Aliments pour animaux	15,3
(=) Valeur ajoutée brute	31,1

Source : INSEE

Le compte de production est particulièrement utile pour l'analyse mésoéconomique. Les conjonctures sectorielles y sont décrites et quantifiées avec préci-

sion :

- Les activités de culture sont segmentées en 21 niveaux infra-sectoriels
- Les activités d'élevage : 9 niveaux infra-sectoriels
- La situation économique des secteurs de l'amont est renseignée pour le calcul des consommations intermédiaires (ventilées en 10 postes)

COMpte D'EXPLOITATION (DU COMpte SPÉCIFIQUE)

Le compte d'exploitation fait le partage de la valeur ajoutée entre rémunération du travail et rémunération du capital (tableau 3) :

- En ressource : la valeur ajoutée et les subventions d'exploitation ; la somme de ces deux grandeurs donne lieu à un indicateur de revenu important pour l'analyse : la valeur ajoutée au coût des facteurs.
- En emploi : salaires et cotisations sociales

Le solde du compte d'exploitation reçoit deux dénominations : excédent d'exploitation et revenu mixte. Dans la nomenclature comptable (privée ou publique), l'excédent d'exploitation mesure la valeur disponible pour la rémunération du capital investi dans l'activité. Cependant, dans le cas des entreprises individuelles, l'excédent d'exploitation contient deux éléments indissociables :

- La rémunération du travail effectué par les propriétaires des entreprises et éventuellement les membres de leur famille,
- Et leur profit en tant qu'entrepreneurs (rémunération du capital) ;

Pour les entreprises individuelles, l'excédent d'exploitation est un revenu mixte : il agrège revenu du capital et revenu du travail.

Dans l'agriculture française, les entreprises individuelles, *stricto sensu* ou en association (GAEC, EARL), sont majoritaires ; le terme de revenu mixte est plus adapté pour l'analyse.

Tableau 3 : Compte d'exploitation

2020 (milliards d'€)	
Valeur ajoutée brute	31,1
(+) Subventions d'exploitation	7,8
(-) Autres impôts sur la production	1,6
(=) Valeur ajoutée au coût des facteurs	37,4
(-) Rémunération des salariés	8,0
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	29,4

Source : INSEE

COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE (DU COMPTE SPÉCIFIQUE)

Le compte de la branche Agriculture (Section A.01) se clôt avec le compte d'exploitation mais le compte spécifique se poursuit avec le calcul d'un compte de revenu d'entreprise (tableau 4).

En ressource, on pose le revenu mixte, et en emploi, la rémunération versée aux apporteurs de capitaux autres que les agriculteurs eux-mêmes (enregistrée comme charge) :

- Charges locatives : rémunération des propriétaires des terres, des équipements et des bâtiments en location dans les exploitations
- Charges d'intérêts : rémunération des banques (apporteurs de ressources financières empruntées par les exploitants)

Puisque l'essentiel des entreprises agricoles sont des entreprises individuelles ou des sociétés de petites dimensions (microsociétés), cet indicateur s'interprète comme le solde de l'activité disponible pour la rémunération des chefs d'exploitation et des coexploitants.

Tableau 4 : Compte de revenu d'entreprise

2020 (milliards d'€)	
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	29,4
(-) Intérêts	0,4
(-) Charges locatives nettes	2,5
(=) Résultat brut de la branche agriculture	26,5

Source : INSEE

En fait, l'interprétation de cet indicateur est très dépendante de la nature des entreprises présentes dans l'activité agricole. Imaginons que dans l'agriculture française, on ne compte que des firmes, c'est-à-dire des sociétés de capitaux dont la main d'œuvre est ex-

clusivement salariée. Le résultat de la branche agricole s'interpréterait alors comme le revenu disponible pour la rémunération des actionnaires et des investisseurs propriétaires du capital des sociétés agricoles.

USURE DU CAPITAL ET EMPLOIS AGRICOLE

Deux mots sur le capital et l'emploi agricole dans les comptes de l'agriculture.

Usure du capital : l'acte de production provoque une usure du capital des entreprises. En comptabilité privée, cette usure est évaluée comme une charge non décaissée : les amortissements ; en comptabilité nationale, elle apparaît au titre de consommation de capital fixe (CCF) dont les statisticiens de l'INSEE établissent la valeur sur la base des investissements observés dans les exploitations et d'hypothèses de durée de vie des actifs. Les indicateurs de résultat sont présentés en valeur brute et nette de la CCF (tableau 5).

Tableau 5 : Consommation de capital fixe

Valeur 2020 Milliards d'euro	Valeur ajoutée au cout des facteurs	Résultat de la branche agricole
Valeur brute	37,4	26,5
(-) Consommation de capital fixe	11	
(=) Valeur nette	26,4	15,5

Source : INSEE

Emploi agricole. Le revenu agricole est exprimé sous deux formes : en valeur globale (ensemble de la branche agricole) ou rapporté au volume de la main d'œuvre agricole (salariée et non-salariée) des exploitations agricoles, des coopératives viticoles, des CIA, des CUMA et des ETA (tableau 6). Le ministère de l'Agriculture et la Mutualité Sociale Agricole fournissent à l'INSEE la matière première statistique pour leur évaluation de l'emploi agricole.

Encadré 3 - Calcul des comptes de l'agriculture : base décennale et actualisation annuelle

Le calcul du compte de l'agriculture nationale se fait en deux phases : le calcul de la base du compte et son actualisation annuelle.

Première phase : l'élaboration de la base du compte ; c'est l'opération la plus lourde ; elle a lieu tous les dix ans (environ) et on parle alors du rebasement du compte. Elle comprend une révision des méthodes et une réévaluation de tous les postes des comptes (ressource et emploi) sur la base des statistiques agricoles les plus récentes. La base actuelle des comptes est la Base 2014.

Seconde phase : évaluation annuelle du compte. A ce moment-là, les statisticiens de l'INSEE ne se livrent pas à l'évaluation de chaque poste du compte comme ils l'avaient lors du rebasement. Ils appliquent aux valeurs des postes du compte de l'année N-1, des indices de variations interannuelles de volume, de prix ou de valeur, calculée sur la base des données conjoncturelles observées durant l'année N.

On soulignera que le calcul des comptes de l'agriculture ne repose pas sur une collecte de données comptables d'exploitations agricoles dont on aurait fait la moyenne ou extrapolés les résultats (c'est l'objet du RICA). Le calcul du compte est en fait une synthèse d'indices et d'indicateurs produits par l'INSEE et le Ministère de l'Agriculture, de données administratives (subventions, impôts, cotisations sociales), d'éléments démographiques (Recensement de l'agriculture) et d'informations microéconomiques issues du RICA.

Tableau 6 : Indicateur de résultat

Taux de variation 2020 / 2019, en %		
(a)	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	- 2,6
(b)	Nombre d'actifs totaux	-1,7
(a)/(b)	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif	-0,9
(c)	Résultat brut de la branche agricole	- 2,9
(d)	Nombre d'actifs non-salariés	- 2,1
(c)/(d)	Résultat brute de la branche agricole par actif non-salarié	- 0,9

Source : INSEE

BASE 2014

Une précision importante : les comptes de l'agriculture nationale de l'année 2020 que nous venons de présenter suivent une méthodologie établie au début de la décennie 2010 ; dans la terminologie de la comptabilité nationale, on parle de la base 2014 (voir encadré 3).

CHASSER LE REVENU, IL REVIENT AU GALOP

Pour conclure cette partie, nous souhaitons revenir sur la question du terme « revenu ».

Longtemps, le solde final du compte de l'agriculture nationale portait dans son nom, le terme de revenu. Cet usage statistique a été abandonné récemment, lors du dernier rebasement (2014) et le terme « revenu » a été remplacé par « résultat » :

- Base 1990 : Revenu agricole
- Base 2000 : Revenu d'entreprise agricole
- Base 2010 : Revenu de la branche agricole
- Base 2014 : Résultat de la branche agricole

L'effacement du mot revenu tient, essentiellement, à une volonté de communication : empêcher la confusion entre revenu de l'agriculture nationale et revenu des ménages ou des exploitations agricoles.

Mais le revenu résiste :

- Au niveau communautaire, le terme reste d'usage : le solde final du compte de l'agriculture est le « revenu d'entreprise » (*entrepreneurial income*, dans la documentation anglophone du règlement européen)
- En dépit des efforts des institutions agricoles, le mot résultat ne s'est pas imposé. Le revenu est toujours présent dans les esprits du grand public et de la presse généraliste. Un exemple parmi d'autres, *Le Figaro* du 16 décembre 2020, titrait son article sur le résultat des comptes de l'agriculture ainsi : « De faibles récoltes pèsent sur le revenu des agriculteurs en 2020 ».

PARTIE 4

COMMENT INTERPRÉTER LES INDICATEURS DE REVENU DU COMPTE DE L'AGRICULTURE NATIONALE ?

La dernière étape de notre analyse nous conduit vers l'interprétation des indicateurs du revenu agricole : quels sont ces indicateurs et comment les interpréter ?

Les trois soldes des comptes de l'agriculture nationale, **valeur ajoutée** (compte de production), **revenu mixte** (compte d'exploitation) et **résultat de la branche** (compte de revenu d'entreprise) éclairent les étapes de la formation du revenu agricole. Chacun de ces soldes peut être exprimé brut ou net de consommation de capital fixe (CCF), et en valeur globale (total branche) ou par actif. *In fine*, douze indicateurs de revenu tirés du compte de l'agriculture nationale sont disponibles pour l'analyse (tableau 7).

Tableau 7 : Indicateurs de revenu

Taux de variation annuelle (2020/019, %)	Indicateurs de revenu		
	Valeur ajoutée	Revenu mixte	Résultat de la branche
Brut(e) de la branche	-2,6	-2,7	-2,9
Net(te) de la branche	-4,2	-5,1	C - 5,9
Brut(e) par actif	A -0,9	-1 *	-0,9 *
Net(te) par actif	-2,6	-3,1 *	B -3,9 *
<i>* par actif non-salarié</i>			
A,B, C : indicateurs d'Eurostat (cf. tableau 8)			Source : INSEE

Ces indicateurs sont inégalement présents dans les études et la communication des institutions agricoles.

Au niveau communautaire, Eurostat a déterminé trois indicateurs institutionnels du revenu agricole sur lesquels repose exclusivement sa communication (tableau 8). Rappelons que les comptes de l'agriculture d'Eurostat sont strictement identiques à ceux de l'INSEE mais la terminologie diffère.

Tableau 8 : Indicateurs de revenu d'Eurostat

Terminologie EUROSTAT	Terminologie INSEE
Indicateur A : Indice du revenu réel des facteurs dans l'agriculture par unité de travail annuel	Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif
Indicateur B : Indice de revenu net réel d'entreprise agricole par unité de travail non-salarié annuel	Résultat net de la branche agricole par actif non-salarié
Indicateur C : Revenu net d'entreprise agricole	Résultat net de la branche agricole

Au niveau national, l'administration n'a pas désigné d'indicateurs de revenu agricole « officiels » ; cependant, sa communication se concentre sur les indicateurs issus de la valeur ajoutée brute (valeur globale et par actif).

Pour notre part, dans nos analyses, nous ne privilégions pas d'indicateurs en particulier ; en revanche, il nous paraît pertinent de les examiner dans une approche comparative ; cette méthode fait apparaître les traits saillants de la formation du revenu agricole comme nous nous proposons de le montrer en analysant deux à deux les indicateurs suivants :

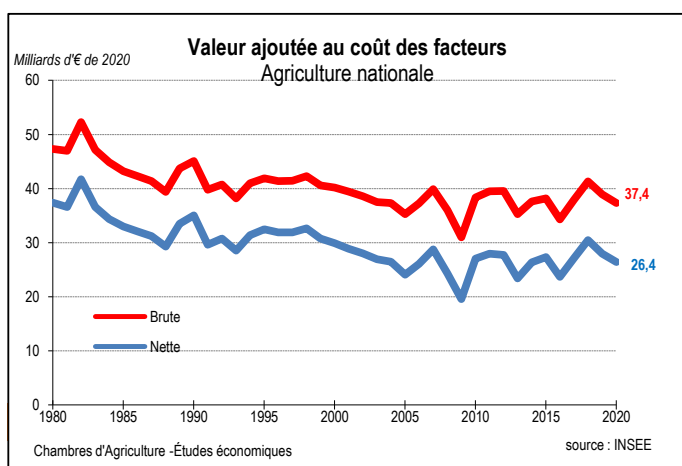
- Indicateurs bruts *versus* indicateurs nets
- Valeur ajoutée *versus* résultat de la branche
- Indicateurs par actif *versus* indicateurs globaux

INDICATEURS BRUTS, INDICATEURS NETS : LE POIDS DU CAPITAL

Sur le graphique 1, nous avons représenté la valeur ajoutée au coût des facteurs en valeur brute et en valeur nette de la consommation de capital fixe (CCF, indicateur de l'usure annuelle du capital agricole).

L'écart entre les deux courbes est important : en 2020, la CCF représentait un tiers de la valeur ajoutée brute. C'est un pourcentage élevé : il est supérieur à la moyenne des branches des industries manufacturières, de la construction ou des services marchands ; cela montre bien l'intensité de l'accumulation de capital dans l'agriculture nationale : une partie non-négligeable du revenu agricole est absorbée par la reproduction du capital consommé dans l'acte de production.

Graphique 1 : Valeur ajoutée au coût des facteurs



DE LA VALEUR AJOUTÉE AU RÉSULTAT DE LA BRANCHE : LES CHARGES DE STRUCTURE

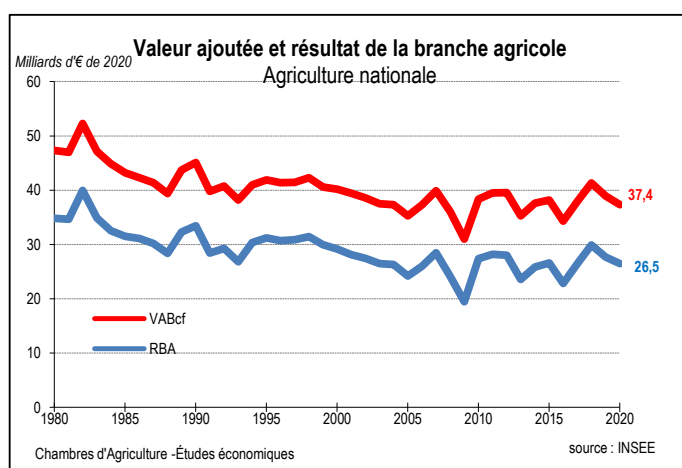
On passe de la valeur ajoutée au résultat de la branche agricole (graphique 2), en retirant à la première, les charges liées à l'organisation des entreprises agricoles :

- Charges salariales dont la valeur dépend des choix d'organisation du travail (emploi salarié/ emploi non-salarié)
- Charges de location, essentiellement déterminées par les loyers du foncier et donc par la structure foncière des entreprises (location ou propriété des terres)
- Charges d'intérêts qui sont liées à la structure financière des exploitations (endettement).

Compte tenu de ces différences, la valeur ajoutée et le résultat de la branche éclairent deux dimensions différentes de l'économie agricole :

- La valeur ajoutée renvoie à l'acte de production, à son efficacité et au revenu qu'elle génère
- Le résultat de la branche mesure la performance globale de l'agriculture française, y compris l'optimalité de son organisation structurelle (travail, capital, financement)

Graphique 2 : Valeur ajoutée et Résultat de la branche



REVENU DE LA BRANCHE, REVENU PAR ACTIF : EFFETS DE LA DÉMOGRAPHIE AGRICOLE

Troisième opposition porteuse de sens : indicateurs globaux (total de la branche agricole) *versus* indicateurs par actif.

Dans le graphique 3, nous avons présenté les taux de croissance cumulée sur la période 1980 à 2020 :

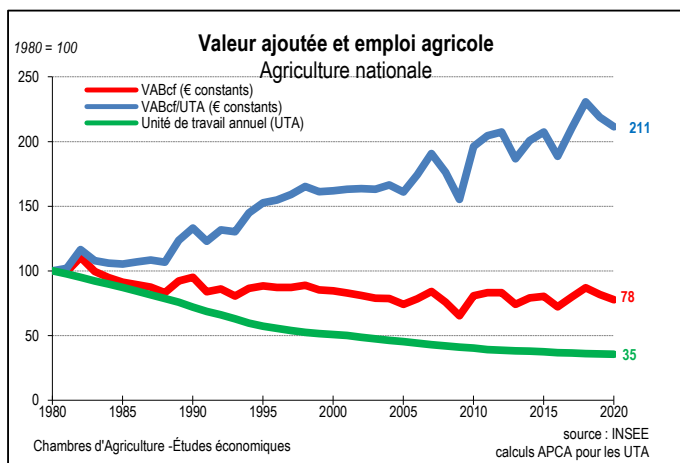
- De la valeur ajoutée de la branche agricole

- Du nombre d'actifs agricoles
- De la valeur ajoutée agricole par actif

Les évolutions des courbes s'opposent diamétralement :

- La valeur ajoutée de la branche et l'emploi agricole ont connu une forte baisse sur la période
- En revanche, la valeur ajoutée par actif progresse nettement.

Graphique 3 : Valeur ajoutée et nombre d'actifs



Ce que nous montre ce graphique c'est que : l'emploi de la branche agricole baisse plus vite que la valeur ajoutée qu'elle crée, ce qui conduit, de manière mécanique, à la hausse de la valeur ajoutée par actif.

En d'autres termes, la progression de la valeur ajoutée par actif est la manifestation paradoxale du recul de l'activité agricole dans la Nation.

LE CAS PARTICULIER DES INDICATEURS DE REVENU PAR ACTIF NON-SALARIÉ

Au niveau communautaire, nous l'avons vu, la communication est très cadrée : trois indicateurs de revenu agricole ont été désignés pour la communication institutionnelle. Cependant, depuis plusieurs années, Eurostat n'utilise plus l'indicateur B (indice de revenu net réel d'entreprise agricole par unité de travail non-salarié annuel).

Quelle est la raison de cet effacement ? Cela tient au fait que les entreprises individuelles ne sont plus démographiquement dominantes dans l'agriculture européenne. Or cet indicateur B n'a de sens que pour les entreprises individuelles où sont présents des actifs non-salariés (exploitants et co-exploitants) et des actifs salariés.

Que s'est-il passé ? Depuis la décennie 1990, de Nouveaux Etats Membres (NEM) ont adhéré à l'Union européenne. Du fait de leur histoire (planification étatique de l'économie et collectivisation des moyens de production, puis abandon brutal de ces dispositifs),

ces NEM ont apporté à l'agriculture communautaire des unités de production agricole singulières : coopératives, fermes d'Etat, ou firmes capitalistes ; ce sont des entreprises qui ne comptent pas d'actifs non-salariés (les postes de direction sont assurés par des salariés). Pour ces entreprises, calculer des ratios de revenu par actif non salarié n'a pas de sens ; arithmétiquement, ils sont égaux à l'infini (le dénominateur de l'indice est 0). Pour cette raison, les indicateurs de revenu par actif non salarié ont disparu de la communication d'Eurostat (mais ils sont toujours calculés).

En France, la communication institutionnelle va dans le même sens. Certes les exploitations individuelles sont démographiquement majoritaires dans l'agriculture nationale mais elles n'ont plus le poids écrasant des décennies anciennes. Peu à peu, l'INSEE, le Ministère de l'agriculture et la plupart des institutions agricoles ont cessé de communiquer sur les indicateurs de revenu par actif non-salarié.

INTERPRÉTATION CONTEXTUALISÉE DES INDICATEURS DU REVENU AGRICOLE

Ce qu'il nous semble important de retenir de ce tour d'horizon des indicateurs de revenu du compte de l'agriculture nationale, c'est que :

- Il n'y en a pas un qui soit plus pertinent, plus essentiel qu'un autre ; de notre point de vue, il faut les mobiliser tous pour l'analyse
- Comme toutes statistiques sociales, les indicateurs du revenu agricole s'interprètent différemment selon l'état de la réalité sociale qu'ils mesurent ; l'obsolescence progressive des indicateurs de revenu par actif non-salarié est une illustration de ce fait.

C'est sur ce dernier point que nous souhaitons conclure notre dossier : mettre en lumière ce lien entre les chiffres du revenu agricole et les réalités économiques et sociales de l'agriculture française.

CONCLUSION

LE REVENU AGRICOLE : LA VIE SOCIALE DU CHIFFRE

Pour conclure notre longue présentation de la mesure du revenu agricole dans une optique macro-économique, nous souhaitons souligner la dimension sociale des chiffres d'abord au moment de leur élaboration puis lors de leur réception par le public.

On aurait tort de croire que les indicateurs macroéconomiques du revenu agricole sont des objets insipides et sans vie ; comme toutes statistiques sociales, ces chiffres sont ancrés dans la vie sociale au moment de leur production et au moment de leur réception.

Production. Le compte de l'agriculture nationale est

très lié à la politique agricole ; il sert à son évaluation et à son pilotage. De manière un peu lapidaire, nous avons dit que s'il n'y avait pas de politique agricole (nationale ou communautaire), il n'y aurait pas d'indicateurs macroéconomiques du revenu agricole comme nous les connaissons aujourd'hui. D'autre part, comme nous l'avons rappelé (cf. Partie 2), les méthodes du compte de l'agriculture nationale ont évolué dans le temps en fonction des progrès de la statistique publique, des évolutions de l'agriculture française, et aussi des interactions entre les administrations et les organisations agricoles. Le compte de l'agriculture nationale n'est donc pas une pure production bureaucratique ; c'est un objet pleinement social qui évolue au rythme de la société française et de son agriculture.

Réception. Ensuite, après avoir été publiés par l'INSEE, les chiffres du revenu agricole

(macroéconomique) ont une seconde vie : ils sont commentés par les organisations agricoles et discutés dans les médias. Les confusions peuvent être nombreuses : la langue des statisticiens n'est pas la langue commune ; ils disent « revenu de la branche agricole » et le public (grand public, et parfois public averti) entend « revenu des ménages » ou « revenu des exploitations agricoles » ; les termes de l'échange sont parfois faussés. Mais en tout cas, il faut souligner qu'aucune autre statistique agricole ne connaît une telle présence dans les débats.

C'est ce moment de la réception du chiffre que nous souhaitons aborder dans le prochain numéro de notre dossier sur la mesure du revenu agricole : la vie sociale du chiffre.

A suivre, donc.

Données chiffrées

Les données des **comptes de l'agriculture française** sont disponibles sur le site de l'INSEE :

- Les comptes de l'agriculture nationale (compte spécifique) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262953?sommaire=4262966>
- Les comptes de la branche « Culture et production animale, chasse et services annexes » (section A.01 de la NAF) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4494163?sommaire=4494218>

Les données des **comptes européens de l'agriculture** sont disponibles sur le site d'Eurostat :

- Comptes de l'agriculture européen, en valeurs : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/aact_eaa01/
- Indicateurs de revenu : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/aact_eaa06/

Les **données des tableaux et graphiques de notre document** sont disponibles sur : https://operaconnaissances.chambres-agriculture.fr/empr.php?tab=contribution_area&lvl=contribution_area_done&last_id=51673

Repères bibliographiques

Maurice ALFROY, *La statistique agricole française*, Ministère de l'agriculture, « Collection de la statistique agricole », Etudes n°40, 1976. Une somme passionnante de l'histoire de la statistique agricole de Charlemagne à nos jours (c'est-à-dire 1976, date de la publication). https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/22676/1/Coll_140v1t1_a.pdf

Le compte spécifique de l'agriculture. Méthodologie de la base 2000, « INSEE Méthodes » n°120, 2009. Présentation de la base 2000 du compte spécifique de l'agriculture. Les axes méthodologiques établis il y a plus de vingt ans sont toujours actifs aujourd'hui. <https://www.insee.fr/fr/information/2571441>

Vincent BIAUSQUE, Jacques BOURNAY et Jean-Paul PIRIOU, *La comptabilité nationale*, La Découverte, 2019. Publication complète, pédagogique et vivante d'un sujet parfois austère

Joseph KLATZMANN, *Attention statistiques ! Comment en déjouer les pièges*, La Découverte, 2013. Un ouvrage de nombreuses fois rééditées. Une référence écrite par un des fondateurs de la statistique agricole nationale contemporaine.

Laurent PIET (dir.), *Hétérogénéité, déterminants et trajectoires du revenu des agriculteurs français*, 2020. Etat de la recherche française sur les revenus agricoles en 2020. <https://agriculture.gouv.fr/recherche-agricome-heterogeneite-determinants-et-trajectoires-du-revenu-des-agriculteurs-francais>

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75 008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10 /

Fax : 01 53 57 10 05

E-mail : accueil@apca.chambagri.fr

Siret : 18007004700014

www.chambres-agriculture.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

Avec la participation du CasDAR

Directeur de la publication :
Thierry POUCH

Mise en page : Débora BERNARD,
Quentin MATHIEU



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité

